



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2012

Le mardi 9 juillet 2012, à 10h00, les Associés de la SARL L2S se sont réunis en Assemblée Générale au siège social, 58 Avenue Pierre Berthelot à CAEN.

Tous les associés étaient présents.

Monsieur LECOT, Gérant, préside la réunion qui a pour objet la nomination de nouveaux gérants.

Il rappelle qu'il a démissionné de cette fonction, à compter de ce jour, et propose à l'Assemblée de nommer en qualité de Gérants, Messieurs Rui REIS PEREIRA VAZ et Hervé MULLER.

Il soumet aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission remise par Monsieur Daniel LECOT le 9 juillet 2012, dans ses fonctions de Gérant, à compter de cette date.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Gérants, Messieurs Rui REIS PEREIRA VAZ et Hervé MULLER, en remplacement de Monsieur Daniel LECOT.

Messieurs Rui REIS PEREIRA VAZ et Hervé MULLER déclarent accepter cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la gérance pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.